~~N° 2~~

n° 67.

Rapport sur l'observation et l'instrument de Monsieur Boucher Mr. en chirurgie a la fleche.

La chirurgie a tant fait de progrés dans ce qui concerne la cure des Polypes uterins, et a tellement simplifié les moyens d'en faire la ligature, depuis les premieres productions du Genie de Mr. Levret, que l'academie doit attendre bien peu de chose de la part de ceux qui s'en occuperont à l'avenir, l'observation de Mr. Boucher ne lui offre qu'un fait des plus simples, et son instrument ~~[illegible]~~ ne denotte qu'un homme peu versé dans la connoissance de cette espece ~~[illegible]~~ de maladie.

Une femme de l'age de cinquante ans, epuisée par une perte qui se renouvelloit frequemment depuis cinq années s'offrit, dit il, à ses regards pour la premiere fois, au mois de juin dernier, et lui exposa qu'elle avoit une descente de matrice, qui tomboit souvent et donnoit lieu à des douleurs de ventre et de reins, ainsi qu'a un ecoulement de sang et de pus quelque fois tres abondant. Il ajoute qu'elle etoit alors couchée et baignée dans un liquide rougeâtre, qu'elle avoit de la fievre et que les extremités étoient fort infiltrées; qu'au lieu d'une descente de matrice il reconnut un polype qui remplissoit le vagin, et qui en sortit librement des que la femme fut debout. Il egaloit continue-t-il, la grosseur de la tete d'un enfant de sept mois, et avoit un pedicule du volume des deux pouces qui traversoit l'orifice de la matrice pour s'attacher au dessus, sans qu'il put en reconnoitre le lieu. Jugeant qu'il etoit important de n'en point differer la ligature, Mr. Boucher y proceda dés le lendemain, ayant alors fait transporter la femme dans l'hopital confié à ses soins. Presumant qu'il seroit obligé de resserrer la ligature de tems à autre, ou de la relacher, selon les circonstances, il imagina, et fit executer de suite, un instrument qui put lui procurer ce double avantage: ~~[illegible] nous expliquerons après~~.

Pour lier ce polype il le fit sortir du vagin, le passa dans l'anse de fil qu'il avoit disposée convenablement, et porta celle ci, au moyen des doigts sans doute, le plus prés qu'il put de la racine du pedicule, qu'il etrangla fortement. Peu d'heures aprés, la tumeur se gonfla, la fievre s'alluma et le ventre se tendit: mais comme les douleurs étoient mediocres cet etat n'empecha pas Mr. Boucher ~~ne laissa [illegible]~~ de resserrer la ligature ~~de~~ trois heures en heures, jusqu'a ce qu'il s'apperceut que le polype se fletrissoit: ce qui arriva le lendemain vers le soir. alors il extirpa cette tumeur en coupant le pedicule au dessous de la ligature, tant par rapport à la pourriture dont elle etoit atteinte, que parce qu'il en exhaloit une odeur infecte, et que sa pesanteur excitoit des tiraillemens incommodes et douloureux dans

ARC 18
d. 4 bis
n° 67

le bas-ventre et du côté des reins. la portion comprise dans l'anse du fil, et qui étoit alors a plus de deux pouces au dessus de l'entrée du vagin tomba le quatrième jours après l'amputation de la tumeur et sa chute ne fut suivi que d'un très petit écoulement de matière purulente, dont la source se tarit entièrement en moins de soixante et douze heures. Mr. Boucher termine l'histoire de cette cure en disant qu'il a trouvé deux péssaires dans le vagin après l'extirpation du polype, et que la femme en étoit si peu incommodée, qu'elle croyoit les avoir perdu; ce qui nous porte a croire qu'avant lui d'autres chirurgiens avoient pris la maladie qui fait le sujet de son observation pour une descente de matrice: erreur assés commune dans les campagnes, ~~où se trouvent encore aujourd'hui très peu de bons chirurgiens~~.

Le fait que nous venons de rapporter à l'académie, ne lui offre rien, comme on le voit de bien interressant; il est des plus simples, et le polype étoit au terme où les praticiens du siecle même qui a précédé les Levret s'efforçoient de l'amener pour en faire la ligature, et l'extirper. Mr. Boucher n'a eu d'avantage sur eux, que parce qu'il n'a été consulté que dans un tems plus favorable. En imitant ~~ceux~~ les il ne s'est éloigné de la conduite que tiennent la plus part des chirurgiens actuels, que parce qu'il n'a pas attendu la chute du polype, et qu'il en a fait l'extirpation dès le lendemain de la ligature. ~~mais~~ Nous pensons que personne ne s'élevera contre ce procedé que tout paroissoit exiger: c'est le parti que chacun de nous prendroit en pareille circonstance, ou du moins celui qu'il faudroit suivre.

L'instrument de Mr. Boucher est un ~~cilindre~~ tube de fer battu, long de huit pouces, et légérement recourbé, au bas duquel se remarque une plaque, de la hauteur de quatorze à quinze lignes, et de la largeur de deux pouces ou environ, portant un treuil, une roue d'entelée, et un petit cliquet destiné à fixer celle-ci, ou à l'empêcher de revenir sur ses pas. Cet instrument qui n'est que grossierement ébauché, pouvoit remplir les vues de son auteur; ~~parce que~~ Mais les personnes versées dans la connoissance des polypes uterins, jugeront en le voyant de ce qui lui manque pour être recommandable, et de combien il est inférieur à ceux de la dernière correction de Mr. Levret, à celui de Mr. Herbiniaux quoique très compliqué, de Mr. David et notamment à celui de Mr. Dessault. Ce n'est que le constricteur de l'anse, la moitié de l'instrument nécessaire pour pratiquer la ligature quand le polype est caché. Il y manque le conducteur de l'anse auquel les doigts ne sauroit suppleer: Mr. Boucher n'en avoit pas besoin à la verité puis que le polype sortoit librement du vagin. Il ne

lui

lui falloit qu'un moyen de resserrer, ou de desserrer la ligature à volonté ; l'instrument qu'il venoit de méditer le lui offroit ; il ne porta point ses vues au delà, de nouvelles circonstances lui en devoileront l'insuffisance, et comme les auteurs de ceux dont nous venons de parler il y fera les additions convenables ; mais il n'en reculera pas pour cela les bornes de nos connoissances, parce qu'il ne sauroit rien y ajouter qui ne soit déja connu et éxécuté.

Nous estimons que l'academie ne peut faire usage, ni de l'observation ni de l'instrument de Mr. Boucher, et qu'elle ne doit que des remerciements à ce chirurgien

le 3-8bre 1782.

Baudelocque

ARC 18 d. 4bis
n° 67

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE